

## [Texte]

My own background is that of a broadcast journalist and as a businessman, and latterly, once again, as the mayor of this city.

Our particular problem in addressing our remarks to you today lies in the fact that the City of Saint John, as such, does not have an official position arrived at by consensus of our common council. To a very large extent, the requirements, both skilled and highly skilled—as I believe your mandate offers it—lie in the field of the greater business world as we see it. To the extent that changes for the 1980s are going to be required from municipal government, we do not see a substantial change—a substantial shift, in terms of administrative personnel, which is, as you will realize, our fundamental responsibility.

Saint John is an industrial city of some 80,000 officially with a metropolitan area of some 150,000 to 160,000. And we draw on a rather large trading area as representatives who are following behind us will tell you: specifically the Saint John Fundy Region Development Commission Inc. and Mr. Ghanem, and representatives of the Saint John Dry Dock Company Ltd. Therefore, the point of your visit here and your study does have a great deal of meaning to us in our capacity as an industrial city and we see in this regard a special problem. Saint John is an industrial city whose economy has been quiet by Canadian national standards but which now appears to be on the brink of a rather exciting era of development. It would appear, however, that the time lapse between when these contracts are signed and the work actually begins is going to occasion a sizable gap in the labour force of this community and is going to place extreme stress on the availability of educational and vocational facilities. As I pointed out a bit earlier, Dr. Elliot is a distinguished educator of many years, and I think he can probably deal in a little more detail with our concern about the gap in the educational system as it impacts on our community. Later on, you will hear representatives of the Saint John Dry Dock and the Board of Trade talk about the kinds of employment opportunities for skilled tradesmen that are going to be opening up shortly for which there are very limited training facilities. So, with that, the next voice you hear will be that of Dr. Forbes Elliot.

• 1455

**The Chairman:** Thank you very much, Mayor Lockhart. Dr. Elliot.

**Mr. G. Forbes Elliot (Councillor, City of Saint John):** Mr. Chairman, in connection with the educational problem, to which His Worship has referred, I would like to trace very briefly some background information. Our city is a city that has an industrial base, a relatively high unemployment rate, and at the same, a very, very specific demand for skilled personnel. Not so long ago, a group from the City of Saint John, consisting of

## [Traduction]

Pour ma part, j'ai été journaliste de la presse électronique, puis homme d'affaires, avant de devenir, comme je l'ai déjà dit, maire de la ville de Saint-Jean.

Notre témoignage devant vous aujourd'hui soulève un problème particulier, du fait que la ville de Saint-Jean comme telle n'a pas de position officielle, les membres du conseil municipal ne s'étant pas entendus sur un énoncé de politique. Dans une très large mesure, les besoins tant en main-d'œuvre qualifiée qu'en main-d'œuvre hautement qualifiée, selon les termes utilisés dans la description de votre mandat, se font sentir dans ce que nous considérons comme le monde du travail dans son ensemble. Pour ce qui est des mesures que l'administration municipale va être appelée à prendre pour les années 1980, nous ne voyons aucune modification importante, aucun changement important, qui pourrait toucher au personnel administratif, soit, comme vous pourrez vous en rendre compte, notre principal domaine de responsabilité.

Saint-Jean est une ville industrielle de quelques 80 000 habitants officiellement, qu'entoure une zone urbaine comptant entre 150 000 et 160 000 habitants. Notre activité commerciale s'étend à un secteur géographique assez vaste, comme l'attesteront les prochains témoins. Je parle en fait des représentants de la Saint John Fundy Region Development Commission Inc., de même que de M. Ghanem et des représentants de la Saint John Dry Company Ltd. En conséquence, votre présence ici et l'étude que vous menez revêtent une grande importance pour nous, étant donné la vocation industrielle de notre ville, et le problème particulier que cela représente, à notre avis. Saint-Jean est une ville industrielle dont l'économie a toujours été plutôt tranquille, si l'on en juge par les normes canadiennes, mais qui maintenant semble à la veille d'une période de développement assez intense. Il semblerait, toutefois, que le délai entre la signature des contrats et le début des travaux va faire une sérieuse brèche dans les rangs de la main-d'œuvre locale, ce qui va placer les centres d'étude et de formation professionnelle sous la pression d'une très forte demande. Comme je l'ai déjà fait remarquer un peu plus tôt, M. Elliot est un éminent professeur qui exerce sa profession depuis nombre d'années, et je crois qu'il pourra probablement nous fournir plus de détails sur les lacunes du système d'éducation, et les conséquences de ces lacunes sur notre collectivité. Plus tard, vous entendrez des représentants de la Saint John Dry Dock et de la Chambre de commerce qui vous parleront des possibilités d'emploi qui vont bientôt être ouvertes pour des hommes de métier qualifiés, de même que des moyens très limités dont on dispose pour former la main-d'œuvre voulue. Ceci dit, je cède la parole à M. Forbes Elliot.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur le maire Lockhart. Monsieur Elliot.

**M. G. Forbes Elliot (conseiller, ville de Saint-Jean):** Monsieur le président, au sujet du problème que nous connaissons dans le système d'éducation, auquel son honneur le maire a fait allusion, j'aimerais vous tracer ici un bref historique de la situation. Notre ville a une infrastructure industrielle, elle connaît tout à la fois un taux de chômage relativement élevé et une demande très précise de travailleurs qualifiés. Il n'y a pas